



Engagement de confinement

PRÉFET DE LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

En application de l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus CoVid19.

Je, souigné(é)

Mme / M.

Né(e) le :

Demeurant :

.....

.....

Vol :

Provenance :

m'engage à me placer en confinement pour une durée de 14 jours à compter d'aujourd'hui, conformément au décret du 16 mars 2020.

J'ai voyagé :

- seul ;
- Avec mon conjoint ;
- Avec mineurs ;

Fait à Sainte Marie, le/...../2020

(Signature)

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades

Madame, Monsieur,

Vous revenez de métropole et, de par votre passage par les aéroports de Paris ou de Marseille, vous êtes susceptible d'être porteur dès à présent du coronavirus. Dans votre intérêt comme dans celui de vos proches (une personne contagieuse pouvant en contaminer 3 autres), vous devez respecter les consignes de confinement.

Pourquoi respecter les règles de confinement à domicile dès la descente d'avion pendant une MINIMALE DE 14 JOURS ?

Le coronavirus CoVId19 se propage par voie aérienne (gouttelettes lorsque que l'on éternue ou que l'on tousse) mais peut être aussi peut être transmis par les mains. **Il est donc indispensable que vous soyez le moins possible en contact avec vos proches** et le reste de la population. La maladie liée à ce nouveau Coronavirus peut se développer pendant une période de 14 jours après que vous ayez été contaminé.

Que faire si vous présentez dès maintenant les symptômes suivants : fièvre, toux, gêne respiratoire ?

Vous pouvez **dès la sortie de l'avion** prendre contact avec l'agent du contrôle sanitaire aux frontières. Un entretien **avec un infirmier et éventuellement un médecin** vous sera proposé dans des locaux dédiés au sein de l'aéroport pour avoir, si nécessaire, une mise en relation immédiate avec le centre 15 (SAMU)

Et si je ne présente pas aujourd'hui de symptômes ?

Vous devrez rester confiner à domicile pendant une durée de 14 jours et vous auto-surveiller, c'est-à-dire surveiller que vous ne développez pas des symptômes (**fièvre, toux, gêne respiratoire**) qui pourraient évoquer le début de la maladie. Si de tels symptômes apparaissent, vous **devrez immédiatement appeler le centre 15** (SAMU) qui évaluera avec vous les suites à donner.

En cas de symptômes contactez le Centre 15

Pour toute question non médicale :

Plateforme numéro vert : 0800 130 000

Questions-réponses en ligne : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

<https://www.facebook.com/arslareunion/>